

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 32

Artikel: La leçon de Justine
Autor: Viola, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le feu d'un malfaiteur. (1) En 1518, la justice de Porrentruy fait conduire à la maison des lépreux, six chars de bois qui était demeuré après l'exécution par le feu d'une genatche (sorcière) de Vendlincourt. (2)

Le dernier lépreux de Porrentruy, en 1563, Henri Saignin, fut séparé hors du monde et mis en ladrerie, en cette ville, sans avoir de lit, ni de couverture pour le coucher. On lui fit, par charité un lit qui devait servir aux ladres étrangers. Pour lui rendre possible l'assistance aux offices du dimanche, on refit sur le cimetière. (3) devant l'église « la mai-sonnette ou logette des lépreux ». Là, le lépreux se cachait dans sa lagette et par une ouverture pratiquée dans la porte, il suivait de l'œil, lorsque l'église était ouverte, le divin office ou du moins il prenait part au chant sacré.

Au XVII^e siècle, la Maladrerie était vide de malades, elle tomba en ruine et on ne songea pas à la relever. Les fonds furent réunis dès lors à ceux de l'église St-Pierre. Au siècle dernier, le jardin, le verger et la maison des lépreux appartenaient à la bourgeoisie qui en laissait l'usurfruit au bourreau.

A Delémont, la Maladrerie avait été confiée aux soins du barbier de la ville, en 1590. Il devait prendre soin des pauvres lépreux et en rendre compte au Magistrat de la ville.

Plus tard la Maltière, comme on appelait alors cette maison des lépreux, servit à loger les pestiférés, puis on y plaça les pauvres infirmes ou incurables, qui n'avaient plus aucun espoir de guérison ou se trouvaient sans asile. Ce fut là le commencement de l'hospice bourgeois. Une maison de pauvres bourgeois avait été fondée à Delémont par l'évêque de Bâle, Frédéric ze Rheinen 1447. D'autres bienfaiteurs augmentèrent la fortune de cette charitable institution. Enfin on y joignit les biens de la Maladrerie. Supprimé en 1793, l'hôpital bourgeois fut rétabli en 1816. Il recouvrira une partie de ses anciens fonds. Il existe encore, et sa fortune s'élevait en 1894, à 172,888 frs.

A. D.

(1) Archives de Porrentruy. (2) Archives, i-dem. (3) Le cimetière entourait alors l'église St-Pierre.

Au nom de Luc, le front de l'officier s'assombrit, son visage se contracta amèrement.

— Laissez votre frère en dehors de ceci, croyez moi, répondit-il d'une voix étrange, redites seulement à votre père que je ne suis pas le misérable qu'il suppose... Et vous, Chantal, ma bien-aimée, mon cher trésor, oubliez-moi, soyez heureuse comme vous le méritez, c'est mon vœu le plus cher. Adieu !...

Elle eut un cri de tendresse révoltée : — Heureuse ? Lorsque vous souffrez !.... N'avez vous donc pas compris que je vous aime, Gauthier ? Ne sentez-vous pas qu'en vous défendant, c'est aussi mon bonheur que je défends ? reprocha-t-elle affectueuse. Maintenant partez, mais avant, embrassez-moi, ce sont nos fiançailles. Quoi qu'il advienne, je ne serai jamais à un autre qu'à vous !

Le cœur de Gauthier se soulevait en bonds désordonnés. Incapable de proférer un mot, il pressa la jeune fille contre sa poitrine dans une étreinte passionnée. Et déposant sur son front pur un ardent baiser, il s'éloigna brusquement, étouffant un sanglot.

La leçon de Justine

(Suite et fin)

La bonne avait à peine refermé sur elle la porte de la salle à manger que M. Lérac se levait de son fauteuil, parcourait la pièce en répétant :

— Enfin, j'ai trouvé. Voilà vingt ans que je cherche, je crois bien cette fois que j'ai trouvé !

Je vais enfin savoir si oui ou non je fus un malhonnête homme et si d'autres à ma place n'auraient pas agi comme moi.

La première année de son mariage, M. Lérac avait connu la gène. Ainsi que Justice avait l'intention de le faire, lui, avec ses économies de garçon et la petite dot de sa fiancée, il s'était établi marchand de meubles. Naturellement, ses premiers clients ne furent pas des millionnaires ; il dut, comme le juif, son patron, vendre à tempérament.

Les rentrées étaient difficiles ; il n'avait pas d'avances ; les fournisseurs réclamaient l'acquittement de leurs factures. Le jeune commerçant connut le spectre de la saisie proche, le cauchemar de la faillite qui disqualifie. Il fut le malheureux qui va au hasard, la nuit tombée, dans les rues, les yeux à terre, cherchant le portefeuille libérateur.

Ces courses désespérées, ces espoirs chimériques, ne sauvent pas grand monde. Pourtant, M. Lérac devait en tirer autre chose que des bottines éculées et des courbatures aux jambes. Un soir, dans une rue déserte, tout près d'un bœuf de gaz, son pied roula sur quelque chose de rond. Le commerçant se baissa, ramassa. C'était un mince rouleau soigneusement fait... et si lourd... si lourd.

A la clarté du gaz, il déchira le papier ; de beaux lous d'or tintèrent dans ses mains tremblantes. Il y en avait cinquante. Alors, comme un fou, il reprit le chemin de sa maison...

Depuis, en bonnes œuvres, le commerçant sauvé avait certainement restitué quatre ou cinq fois cette somme. Il n'empêche que, très souvent, il s'était demandé s'il avait le droit de se compter au nombre des hommes honnêtes.

En vain, il accumulait les arguments pour sa défense.

Lorsqu'il avait fini, il convenait que toutes

En proie à une profonde anxiété, M. de Verneuil demeura un long instant la tête ensevelie entre ses mains après le départ du lieutenant. En dépit des apparences qui chargeaient si fortement le jeune homme, il ne pouvait s'empêcher de croire à sa culpabilité ; et déjà il ne regrettait pas moins sa promptitude à le soupçonner que la dureté avec laquelle il venait de rompre avec lui. Cependant lorsque, peu après, Chantal vint à la fois radieuse et tremblante s'agenouiller auprès de lui, confessant qu'elle venait d'engager sa foi à Gauthier, et priant son père de ratifier ce serment, il entra dans une violente colère.

— Tu es folle, Chantal !... c'est à supposer du moins, car je ne puis croire que tu me manquerais de respect en me bravant à ce point. Tu n'ignores pas du reste que je ne le supporterai pas.

— J'aimerais mieux mourir sur l'heure que de manquer à aucun de mes devoirs envers vous, mon père !

— Je l'espère ! Aussi ne puis-je rien comprendre à ce que tu viens de me débiter, fit-il froidement en congédiant sa fille.

(A suivre).

ces raisons étaient spacieuses. C'était peut-être un pauvre diable de garçon de recettes qui avait laissé tomber le rouleau ! Et pour se tirer d'affaire, lui, il en avait enfoncé un autre dans la misère à tout jamais.

Il aurait bien voulu savoir ce que telle ou telle honnête personne qu'il connaissait eût fait en pareille circonstance. maintes fois, sur un ton tout à fait détaché, il avait exposé le cas, et invariablement on lui avait donné tort.

Mais ceux qui l'avaient jugé étaient comme lui des rentiers, sûrs de ne jamais se trouver en pareille passe. Or, aujourd'hui, Justine lui offrait un champ d'expérience. Il en profiterait.

* * *

Quinze jours plus tard, la bonne de M. Lérac prenait congé de son maître. Le rentier, sans rougir de son mensonge, lui disait :

— C'est à croire, ma bonne Justine, que vous emportez avec vous la tranquillité de ma maison. Apprenez ce qui m'arrive. Avant-hier, en pensant envoyer un billet de cent francs à mon marchand de vins, j'ai mis par mégarde un billet de mille dans l'enveloppe chargée. M'apercevant de ma méprise quelques heures plus tard, je télégraphie à la maison ; aujourd'hui, on me répond que le caissier est en suite. Il n'y a donc plus rien à espérer ; c'est neuf cents francs que je perds... Bah ! je n'en mourrai pas. Et tenez, en souvenir de vos bons services, voici. Vous trouverez sous cette enveloppe un billet de cent francs. Quand on débute dans le commerce, un peu d'avance ne nuit pas.

Et M. Georges Lérac congédiait sa bonne en se frottant les mains. Tout le reste du jour il fut heureux. Sans doute, pendant quelque temps, il souffrirait de ce départ, mais tout de même, la pauvre fille lui enlevait un rude poids qui, depuis bien des années, pesait sur sa conscience...

Le lendemain, Justine était devant lui, encore plus laide d'avoir pleuré toute la nuit. Elle tirait de son corsage l'enveloppe que son maître lui avait remise au moment de son départ.

— Votre billet de mille francs est retrouvé, Monsieur.

Le rentier manquait se trouver mal de saisissement.

— Ah ! ...

Puis se reprenant :

— Il n'y a pas de quoi se désoler, et vous me paraissiez toute déconfite.

— C'est que, voilà... je ne me marie plus.

— A cause de cela ?...

— Oui, à cause de cela. Hier, en sortant d'ici, j'étais si heureuse de votre générosité que, sans prendre le temps d'ouvrir l'enveloppe, j'ai couru chez Michel, lui racontant tout : votre affaire avec le marchand de vin et votre cadeau malgré cela.

Michel, tout joyeux, déchira l'enveloppe... et qu'est-ce que nous voyons tous deux : ce billet de mille francs que vous croyiez perdu !

Nous restons une minute interloqués. Ensuite, la première, je dis :

— Michel, rendez moi ce billet. Je vais le reporter de suite à M. Lérac.

Mais il fait un pas en arrière, me répond :

— Attendez un peu. Votre patron croit cet argent perdu, il ne s'en désole pas. Et nous, ces mille francs nous seraient si nécessaires !

— Michel !

— Il n'y a pas de Michel. Vous n'entendez rien aux affaires. Cet argent, c'est comme qui dirait le bon Dieu qui nous l'envoie.

— Avez-vous fini de blasphémer ? Vous êtes fou Michel !

Et d'un bond je lui arrache l'enveloppe et le billet.

Il était vert de colère.

— Justine, je vous donne jusqu'à demain pour réfléchir. Si vous commettez cette sottise de reporter cet argent, vous vous marierez avec le roi de Prusse, si vous voulez. Ce sera fini entre nous...

— Alors, voilà... Si vous voulez encore de moi comme bonne.

M. Lérac se taisait. L'expérience tournait à sa honte. Il était irrémédiablement condamné. Justine achevait.

— Si j'ai pleuré, ce n'est pas que je regrette l'homme. Je savais bien qu'en m'épousant il faisait seulement une affaire... Mais j'aurais pu avoir autour de moi une famille d'enfants... et je les aurais tant aimés!...

M. Lérac poussa un gros soupir de délivrance. Si cette aventure était à sa confusion, elle lui fournissait aussi une occasion unique de réparer, autant que possible, son ancienne défaillance.

Il remit entre les mains de la bonne le billet de mille francs.

— Puisque je croyais cet argent perdu, gardez-le, Justine. Je t'aime mieux entre vos mains qu'entre celles du caissier infidèle. Aussi bien jamais acte de probité ne fut plus digne de récompense.

JEAN VIOLA.

Curiosités horticoles

Dans l'art de changer la forme et la croissance naturelles des plantes et des arbres, il est douteux que les horticulteurs du monde entier parviennent à surpasser les japonais. A l'origine, les horticulteurs japonais se tenaient pour satisfaisants lorsqu'ils avaient réussi à tailler les arbres en formes d'idoles, de bateaux ou de maisons — en un mot, lorsqu'ils s'écartaient autant que possible des formes offertes par la nature. Mais graduellement, comme les membres de ces corporations avançaient en savoir, ils devinrent plus ambitieux dans leurs expériences, ce qui obtint pour résultat la production d'arbres qui, laissés à leur libre croissance, eussent atteint une vingtaine de mètres de hauteur, et qui, grâce à un procédé particulier, ne mesurent, au même âge, que cinquante centimètres au plus.

Comment arrive-t-on à ce résultat ? La nourriture de la plante est strictement mesurée ; sitôt que les racines ont complètement rempli le premier récipient, on remporte l'arbre dans un vase un petit peu plus grand, et ainsi de suite, mais sans jamais accorder aux racines que la place nécessaire pour que la plante puisse vivre. On arrose à peine la terre ; cependant, il ne faudrait pas que la plante mourût de soif. Pour la rationner, les horticulteurs doivent faire preuve d'une véritable science de diagnostic, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne jamais cesser de tâter le pouls de la malheureuse plante de façon qu'elle n'augmente ni ne diminue. Une cuillère à thé d'engrais est plus que suffisante, si l'arbre se fane, pour le remettre en bonne santé. S'il a, au contraire, des velléités de grandir trop vite, on l'allume systématiquement.

Differentes sortes d'arbres nécessitent différentes sortes de traitements ; les conifères sont les plus faciles à obtenir ; les autres poussent sans cesse de nouveaux bourgeons en tous sens, sans se soumettre à la *nanisation*, et ce n'est qu'avec une longue patience qu'on peut en venir à bout. Le chêne et le pin, qui étiendent davantage leurs racines en largeur qu'en profondeur, doivent être plantés dans de petites caisses oblongues ; l'étable, au contraire, a besoin d'un récipient plus profond.

A Londres, un horticulteur japonais peut fournir un petit chêne âgé de 6 ans seulement, et de la taille d'un radis, pour la somme de 10 francs. Mais un pin de 300 ans vaudra 425 francs.

Avec les arbres-nains, d'autres plantes phénomènes nous sont venues du « pays du soleil levant », toutes prouvent l'habileté des jardiniers japonais.

Parmi ces derniers phénomènes floraux il y a des séries d'animaux façonnés dans l'ilex grimpant, une plante du pays.

Les traits principaux de cet arbuste sont la flexibilité de ses branches et la force et la dureté de ses racines qui permettent aux jardiniers de forcer la croissance, suivant telle ou telle forme, sans tuer la plante. On le prend très jeune et au moyen de nombreux fils de fer et de ficelles, on le ploie et l'attache dans des formes fantastiques.

Des animaux, des oiseaux, des reptiles sont les formes favorisées qu'on fait prendre à l'ilex, qui donne alors des reproductions curieuses de ces animaux, après deux ou trois ans d'entraînement.

Le plus part des jardins publics du Japon sont décorés de ces figures florales, et dans certaines villes, des prix ont même été accordés aux jardiniers les plus habiles à former ces dessins.

L'ilex a une petite fleur blanche et les dessins sont particulièrement jolis quand la plante est en pleine fleur.

Chez nous, les jardiniers ont inventé quelque chose du même genre que ce qui a lieu avec l'ilex au Japon.

En taillant avec soin et en entraînant bien les buissons de roses et surtout les roses mousseuses, ils les font pousser en forme de lettres.

Il faut deux ans pour bien former une lettre ; après ce temps, les buissons peuvent être employés comme décoration de table. Ils font la joie des fêtes, anniversaires, quand le nom de la personne en l'honneur de laquelle les invités ont été réunis peut être vu en caractères floraux.

Les arbres fruitiers nains sont souvent employés de la même façon. On fait pousser ceux-ci le long d'un treillage composé de cinq longueurs horizontales de fil de fer distantes de un pied environ, car cela aide à entraîner la formation, des lettres qui ont des lignes horizontales comme l'E et le T ; des tiges de saules sont employées à former les arrondis des lettres S, C, G, etc.

Differentes en cela des autres phénomènes de jardins, ces lettres des fruitiers sont utiles aussi bien qu'ornementales, car leurs formes ainsi entraînées n'abîment pas la qualité qu'ont les arbres de porter des fruits.

Les arbres le plus fréquemment employés sont le pommier, le poirier, le prunier et le cerisier.

En dehors des noms entiers qu'on écrit ainsi dans les arbres, on peut aussi graver des initiales et des monogrammes dans les fruits eux-mêmes.

Quand le fruit a atteint sa grosseur entière sur l'arbre, mais avant toutefois qu'il ne mûrisse, les lettres qu'on désire graver ainsi sont découpées avec du papier de bordures de feuilles de timbres ou avec un matériel analogue qu'on colle sur le fruit.

L'action du soleil ronge la peau du fruit partout, sauf aux endroits où se trouvent fixées les lettres de papier, et quand on enlève le papier, les lettres restent en vert vif sur le fond rouge.

Une merveille d'architecture, presque aussi remarquable que l'horloge de fleurs exposée à l'Exposition de St-Louis, fut exécutée par un jardinier de Michigan, il y a deux ans. Cet horticulteur avait conçu l'idée de faire un immen-

se drapeau américain avec des fleurs de plantes qui poussaient pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance des Etats Unis.

Il avait tout d'abord fait une pente avec du sol rapporté, qui avait 32 m. \times 23 m., et l'avait préparé pour faire pousser des fleurs.

Dans un coin de cet espace, il fit pousser des bleus entr'espacés de petits groupes de narcisses blancs plantés en forme d'étoiles. Cette dernière fleur avait aussi été semée en lignes d'un pied de largeur, au travers de l'espace arrêté, chaque ligne étant séparée par une ligne de coquelicots rouges de la même largeur, pour former les bandes rouges et blanches.

Bien qu'au 4 juillet les plantes ne fussent pas en fleur, elles avaient enfin fleuri pour faire voir l'effet splendide de cette idée et attirer de nombreux curieux.

Deux ou trois semaines après, le spectacle était magnifique et l'astucieux jardinier gagna gros à exhiber son emblème patriotique de fleurs, dont il vendit beaucoup.

Les plates-bandes tournantes sont une des dernières inventions et l'œuvre d'un ingénieur allemand, qui voulait éviter aux amateurs de fleurs la fatigue de tourner autour des plates-bandes pour admirer les fleurs. Chaque plate-bande est montée sur une plate-forme circulaire qui tourne par l'électricité, la vapeur ou la force hydraulique, et l'on peut ainsi, assis dans un fauteuil de jardin, admirer un panorama de fleurs qui se déploie devant vous.

La Franc-Maçonnerie Jaune

Le courrier d'Indo-Chine vient d'apporter la nouvelle que des mesures répressives vont être prises par le lieutenant-gouverneur et le parquet de Saïgon, contre les sociétés secrètes chinoises dont depuis près d'un an déjà on signale le réveil et les menaces. Il est fort tard pour prendre ces mesures, surtout il est à peu près impossible de les appliquer.

Au lendemain de l'effondrement de San-Francisco, les journaux américains, dont on sait l'humeur feuilletonistique, décrivent avec grand détail la « ville chinoise » souterraine, mise à jour par l'indiscret tremblement de terre : cité sombre où la police prudente se gardait de pénétrer et où s'accomplissaient des mystères de divers ordres.

Sous l'exagération de quelques anecdotes la découverte est réelle et banale. Dans toutes les cités chinoises installées hors de Chine (où l'on peut opérer sous terre, sinon à ciel ouvert) une vie souterraine très active est d'usage. Cette vie dissimulée n'est pas toujours criminelle comme l'imaginent les feuilletonistes américains ; les affaires y tiennent autant de place que la politique et les ébats galants plus de place que les affaires. Les Chinois ont leur manière bien personnelle de travailler et de se distraire ; les blancs les gênent dans ces diverses opérations, qu'ils poursuivent « à l'ombre », en des caves confortables dont le dédale insoupçonné double leurs appartenements immeubles.

J'ai eu le privilège à Cholon, d'entrevoir une très minime partie de ce sous-sol truqué ; un gros prêteur sur récoltes, par hasard ivre comme un Anglo-Saxon, me révéla le secret d'une grosse jarre d'allure fort innocente dont un flanc s'abattait pour découvrir une échelle de bambou dégringolant dans un spacieux caveau tout tendu de nattes, aéré par d'imperceptibles manches à vent ; sur les quatre faces, des portes glissaient, ouvrant des couloirs proprement façonnés. « Par là je puis aller jusque chez Sou, et, par là, jusque chez Bou, qui demeurent à deux kilomètres » m'expliqua mon